

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

EMERIC Production

SALLES DES FÊTES
ELONA HOUSE

☎ 98 90 46 40

EMERIC Production

GUEST HOUSE
FENOÙ

Appartements & Chambres meublées
☎ 98 90 46 40

CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES CASQUES

P. 02

Une décision de trop!

Depuis le 1er mars 2024, l'opération de contrôle du port des casques aux usagers est rentrée dans sa phase opérationnelle.



EN VISITE SUR LES RÉALISATIONS DU PROJET PORTO-NOVO/VILLE VERTE P. 10

Le ministre TONATO vit les merveilles de la "promenade piétone" et félicite le maire YANKOTY



REINFORCEMENT DE LA COOPÉRATION INTERPARLEMENTAIRE ENTRE LE BÉNIN ET LE CANADA

L'he Bernard HOUNGNIPO plaide



DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE P. 05

La Présidente du Sénat du Canada reçue par VLAVONOU

4 EME FORUM MONDIAL DE L'ÉVALUATION AU MAROC
L'he Jérémie ADOMAHOU présente l'expérience du Bénin en matière d'évaluation P. 03

EN RÉPONSE À LA QUESTION PRÉJUDICIELLE DU DÉPUTÉ ARIFARI BAKO

P. 05

L'he Charlemagne HONFO: "...L'ordre du jour de la session ne parle pas encore de la mise en conformité mais d'une proposition de loi..."



Valorisation du patrimoine de Porto-Novo et son rayonnement à l'international avec la diaspora

L'appel du maire Charlemagne YANKOTY aux partenaires

« Rendre encore plus belle notre ville avec l'aide de nos enfants à l'étranger »

La diaspora béninoise est une fierté pour notre pays et un levier de développement pour l'avenir. A Porto-Novo, nous avons l'ambition

de mieux nous connecter à nos enfants à l'étranger pour en libérer tous les potentiels : investissements, compétences, réseaux d'influence au service du rayonnement international de notre ville. C'est tout le sens de cette première campagne digitale qui

met en avant de premiers champs de collaboration. Chers concitoyen(ne)s, je vous invite à bien vouloir nous communiquer sur cette page, vos projets et initiatives pour Porto-Novo. Nous ferons tout pour mieux vous servir...je m'y engage !



Contrôle de la qualité des casques

Une décision de trop!

Depuis le 1er mars 2024, l'opération de contrôle du port des casques aux usagers est rentrée dans sa phase opérationnelle. Alors que les populations ont du mal à avaler la pilule, le ministre de l'Intérieur et de la sécurité publique Alassane SEIDOU a annoncé un nouveau chapitre. Il s'agit du contrôle de la qualité desdits casques. Une décision qui fera plus de déboires dans le rang des populations...

Au 229 depuis quelques jours, ça va de mal en pire. Les populations, en dehors des remous politiques liés au débat sur les élections présidentielles de 2026, font face à la cherté de la vie et surtout à la traque du contrôle des casques. Cette opération depuis le



1er mars 2024 fait courir dans tous les sens les populations. Tout porte à croire même que la Police Républicaine n'existe que pour cette opération. Les piétons même sont en casque au Bénin. Comme si cela ne suffisait pas, c'est le contrôle de la qualité des casques qui sera bientôt lancé au grand dam des usagers. Pour les uns, pourquoi le Gouvernement s'acharne-t-il à pourrir la vie aux populations? A qui profite l'opération du contrôle de la qualité des casques? En réalité le ver est dans

le fruit. Pourquoi ne pas contrôler la qualité des casques depuis leur site de vente et attendre traquer l'utilisateur qui s'en est procuré pour conformer à la réglementation? Que faut le Gouvernement pour permettre aux usagers de s'offrir les casques de qualité? Que met-on dans "qualité" des casques? Autant d'équations à résoudre. Mais en attendant la traque aux usagers se poursuit dans un environnement dit de "haute-ment" social.

Deuil

L'ancien ministre Aboubacar Arouna n'est plus



Aboubacar Arouna, ancien ministre de la fonction publique et de la réforme administrative sous le Président Mathieu Kérékou n'est plus, rapporte le média "les 4 vérités". Selon la source, il est décédé le 6 mars 2024. Les raisons de son décès ne sont pas encore connues.

Aboubacar Arouna à été ingénieur staticien/plannificateur à la retraite, remplaçant de Ousmane Batakoto au poste de ministre de la fonction publique. La rédaction présente toutes ses condoléances à la famille éplorée.

Jean-Baptiste FAMONMI
(Collaborateur extérieur)

du jour

L'Emblème

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ
Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 Dépôt légal N° : 15577

Porto-Novo, Rep du Bénin
Email: lemblemedujour@gmail.com
Tel: +229 98904640

PRODUCTION :
Ets EMERIC PRODUCTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Emeric Joël ALLAGBE
Tél. : +229 98904640

CONTACTS SECRÉTARIAT:
Tél. : (+229) 55499999 / 55500707

REDACTION
Emeric Joël ALLAGBE
Aimé HOUENOU
Eric OBINTI
Berinice ALOVOKPINHOU (Stagiaire)

PHOTOS:
Benoît Koffi

MAQUETTE ET GRAPHISME:
F. ADEOTI

4^{ème} Forum mondial de l'évaluation au Maroc

L'he Jérémie ADOMAHOU présente l'expérience du Bénin en matière d'évaluation

Du 26 au 29 février 2024, Rabat, la capitale du Maroc a abrité le 4^{ème} forum mondial de l'évaluation. Au cours de ces travaux, le président du Réseau des parlementaires africains pour l'évaluation et le développement (APNODE), l'he Jérémie ADOMAHOU est revenu sur les efforts faits par le Bénin dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques.

A Rabat durant le 4^{ème} forum mondial de l'évaluation, le député Jérémie ADOMAHOU a été fait panéliste de deux sessions, l'une intitulée "institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques, rôles des parlementaires. Et l'autre intitulée : "Partenariats pour évaluer l'Agenda 2030-huit ans depuis le lancement des ODD". Deux présentations ont marqué ces sessions à savoir la présentation sur la coalition mondiale de synthèse des ODD et la présentation du rapport conjoint 3ie/DEval à mi-parcours pour la génération de preuves sur les ODD aperçus du portail de données probantes sur le développement.

En effet en 2015, les Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été adoptés comme programme mondial pour créer un avenir durable dans lequel personne n'est laissé pour compte. Ensuite l'agenda 2030 a été adopté avec à la clé l'établissement de partenariats aux niveaux national, régional et mondial entre les agences des Nations Unies, les États membres, les agences de développement, les universités et les organisations de la société civile pour évaluer les progrès vers la réalisation des ODD et pour soutenir les pays dans leurs efforts. Il a s'agit donc pour les panelistes et les communicateurs de créer une plateforme permettant aux partenaires clés notamment les Gouvernements, les parlements, les évaluateurs et les institutions de



développement de partager leur expérience avec des partenariats pour évaluer les progrès vers les ODD, les résultats de ces partenariats et les leçons à tirer des partenariats passés qui peuvent éclairer les collaborations futures.

Les avancées au Bénin

Profitant des assises de Rabat, le député Jérémie ADOMAHOU a retracé, dans une présentation, la courbe de la fonction évaluative au Bénin depuis 2007 où il y a eu la création d'un ministère dédié à l'évaluation en passant par l'institutionnalisation de l'évaluation, la mise en place de systèmes nationaux d'évaluation performants et l'utilisation de l'évaluation des politiques publiques comme instrument privilégié de pilotage de l'action publique. Dans sa présentation, le député ADOMAHOU a laissé entendre que les progrès réalisés dans ce secteur l'ont été grâce à une volonté politique forte et constante qui s'est concrétisée par l'adoption de la Politique Nationale d'Évaluation (2012 – 2021), la mise en place du Cadre Institutionnel de l'Évaluation des Politiques Publiques (CIEPP) et du Conseil National de l'Évaluation (CNE), instance chargée d'orienter et d'encadrer la pratique évaluative au Bénin. Par ailleurs, l'année 2015 a été proclamée Année Internationale de l'Évaluation lors de la 3^{ème} conférence internationale sur les capacités nationales d'évaluation qui s'est tenue à SAO PAOLO du 29.09 au 02.10.2013, a-t-il rappelé. Poursuivant ses propos, il a mentionné que lors du

colloque régional sur l'Évaluation des Politiques Publiques tenu à Cotonou les 8 et 9 juillet 2015, l'une des recommandations porte sur l'utilisation des résultats d'évaluation dans la prise de décision nationale et l'appropriation des conclusions des évaluations par les parlementaires dans l'exercice de leurs prérogatives. D'où la nécessité, selon lui de sensibiliser les parlementaires de la prise d'une loi sur l'évaluation des politiques publiques voire de sa constitutionnalisation et surtout sur l'utilisation des données probantes pour la formulation des Politiques Publiques et le contrôle de l'action gouvernementale.

"Cependant, sur le plan institutionnel, l'ancrage de l'évaluation reste très instable et fortement dépendant des changements de régimes politiques à la tête du pays. De même, l'évaluation n'est pas encore totalement investie pour s'imposer comme un instrument au service de l'efficacité de l'action publique et pour veiller à l'utilisation des résultats qui en sont issus...", a confié le député ADOMAHOU avant de démontrer que de tels défis, doivent être relevés par la

Politique**Enfin un code électoral qui siffle la fin de la transhumance politique**

La démocratie béninoise a souffert pendant longtemps de la transhumance politique. Un penchant exacerbé par la versatilité intenable d'acteurs politiques dont les prises de positions dans le débat national évoluent en fonction de leurs intérêts au détriment des positions de leur parti, au grand dam des électeurs qui n'ont que leurs suffrages volés pour pleurer.

En procédant, le mardi 05 mars 2024 au vote de la loi N°2024-13 portant modification et complément de

la loi n°2019-43 du code électoral en République du Bénin, le législateur prévoit des dispositions qui enterrent la prostitution politique. Ainsi, à l'avenir, tout élu sur la liste d'un parti ne peut tourner dos à ce dernier quel que soit le motif pour aller soutenir un parti adverse et trahir ainsi sa base. Le mandat détenu par l'élu est ainsi encadré et il ne peut en faire à sa tête. Par exemple et à compter de l'élection présidentielle de 2026, un député ou un

Les objectifs de la loi

"...Cette loi vise à renforcer le dispositif institutionnel et légal qui sous-tend la planification du développement et l'évaluation des politiques publiques et la gestion axée sur les résultats en République du Bénin. De façon spécifique, il s'agit pour le volet évaluation de disposer d'un texte législatif qui permette : d'encadrer et de systéma-

tiser la pratique de l'évaluation des politiques publiques au Bénin ; de renforcer la mise en œuvre de la loi organique sur la loi des finances en matière de gestion axée sur les résultats ; de donner un ancrage légal et institutionnel stable à l'évaluation qui garantisse sa crédibilité, son utilisation, et une meilleure gouvernance ; de donner les moyens à l'évaluation de s'imposer comme outil de pilotage de l'action publique et de veiller à l'utilisation des résultats d'évaluation ; de pérenniser le Cadre Institutionnel de l'Évaluation des Politiques Publiques et assurer une synergie entre ses composantes (système de suivi et d'évaluation des projets et programmes, suivi des Objectifs de Développement Durable, Suivi budgétaire etc...) de définir un système adapté de sanctions/incitations pour l'utilisation de l'évaluation ; de promouvoir des dispositions pour la prise en compte de l'équité et des droits humains dans l'évaluation.", a informé le président de l'APNODE.

la loi n°2019-43 du code électoral en République du Bénin, le législateur prévoit des dispositions qui enterrent la prostitution politique. Ainsi, à l'avenir, tout élu sur la liste d'un parti ne peut tourner dos à ce dernier quel que soit le motif pour aller soutenir un parti adverse et trahir ainsi sa base. Le mandat détenu par l'élu est ainsi encadré et il ne peut en faire à sa tête. Par exemple et à compter de l'élection présidentielle de 2026, un député ou un

la loi n°2019-43 du code électoral en République du Bénin, le législateur prévoit des dispositions qui enterrent la prostitution politique. Ainsi, à l'avenir, tout élu sur la liste d'un parti ne peut tourner dos à ce dernier quel que soit le motif pour aller soutenir un parti adverse et trahir ainsi sa base. Le mandat détenu par l'élu est ainsi encadré et il ne peut en faire à sa tête. Par exemple et à compter de l'élection présidentielle de 2026, un député ou un

Renforcement de la coopération interparlementaire entre le Bénin et le Canada

L'he Bernard HOUNGNIBO plaide

Profitant de la visite au Bénin d'une forte délégation du sénateurs canadiens avec à leur tête la Présidente Raymond GAGNÉ, le coordonnateur d'y Groupe interparlementaire d'amitié Benin-Canada, l'he Bernard HOUNGNIBO est revenu sur les axes à renforcer pour une meilleure coopération entre les deux Parlements. C'était ce jeudi 07 mars 2024 à la faveur d'une séance de travail entre les parlementaires béninois et leurs hôtes canadiens à la salle polyvalente Antoine Kolawolé IDJI de l'Assemblée nationale. Lire ci-dessous l'intégralité du mot introductif du coordonnateur du GIA Bénin-Canada.

MOT INTRODUCTIF DU COORDONNATEUR DU GIA BÉNIN-CANADA À LA SÉANCE DE TRAVAIL ENTRE MME RAYMONDE GAGNÉ, PRÉSIDENTE DU SENAT DU CANADA ET LES MEMBRES DU GIA BÉNIN-CANADA Porto-Navo, le 7 mars 2024

Madame la Présidente du Sénat du Canada ; Mesdames et Messieurs les sénateurs ; Madame la Présidente du Caucus des femmes parlementaires du Bénin ; Mesdames et Messieurs les membres du Bureau du GIA Bénin-Canada ; Mesdames et Messieurs les députés ;

C'est pour moi un honneur et un réel plaisir de m'adresser à vous, en ma qualité de Coordonnateur du Groupe interparlementaire d'amitié Bénin-Canada, pour souhaiter la cordiale bienvenue à nos hôtes de marque, à la Salle IDJI Kolawolé du Palais des Gouverneurs.

Madame la Présidente, permettez-moi, avant toute chose, de vous rendre hommage pour le choix porté sur notre beau pays le Bénin. Sans trahir un secret, ce choix se justifie sans aucun doute, par les progrès significatifs notés en matière de représentativité des femmes béninoises au Parlement et les liens séculaires qui unissent nos deux peuples par l'intermédiaire de la Franco-

phonie.

Mesdames et Messieurs, Il n'est plus un secret, que depuis l'avènement de la démocratie au Bénin en 1990, le taux de représentativité des femmes à l'Assemblée nationale n'a jamais atteint les 10%. Cette avancée notable est la résultante des réformes politiques engagées en 2019, à travers la révision de la Constitution du 11 décembre 1990 en son article 26 et du code électoral en son article 144.

En effet, cet article fixe un minimum de 24 sièges exclusivement réservés aux femmes, sur les 109 que compte l'Assemblée nationale à ce jour. Dans le même ordre d'idées, l'article 145 fait obligation aux partis politiques désireux d'aller aux élections législatives, de présenter une liste de candidats comprenant obligatoirement une femme et sa suppléante au titre des sièges réservés par circonscription électorale.

Toutes ces réformes ont abouti à l'installation, le 12 février 2023, de vingt-neuf (29) femmes députées, faisant passer le taux de représentativité des femmes de 7,23 % à 26,60 %.

Toutefois, ces réformes ne pouvant être la panacée à tous les problèmes auxquels les femmes sont confrontées en politique, des inégalités persistent. Il s'agit entre autres de leur faible niveau d'instruction, la persistance des pesanteurs socio-culturelles, le harcèlement, l'autonomi-



sation économique, etc... Mesdames et Messieurs, S'agissant de la coopération bilatérale, le Bénin et le Canada entretiennent des relations diplomatiques depuis une soixantaine d'années, soit, peu après son accession à l'indépendance.

Cette coopération est marquée par la signature d'Accords périodiques dans les domaines de l'éducation, de la démocratie, la promotion des droits humains et de la paix, l'autonomisation économique des femmes, l'entrepreneuriat, l'agriculture, la santé sexuelle et reproductive. Elle se traduit par le financement de plusieurs activités, projets et programmes de coopération tels que le Fonds canadien d'initiatives locales (FCIL), le Programme CLÉ, le Programme " Ma formation, Mon métier, Mon avenir " Quant à la coopération interparlementaire, les deux pays collaborent au sein des organisations interparlementaires tels que l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (AFP), et l'Union

interparlementaire (UIP). Acela, s'ajoutent les visites d'amitié et de travail des parlementaires canadiens au Bénin. La dernière en date est celle de l'Association parlementaire Canada-Afrique, dans le cadre des visites bilatérales au Bénin et au Burkina Faso qui ont eu lieu, du 5 au 12 septembre 2010. S'agissant plus précisément des relations qu'entretiennent le GIA Bénin-Canada et le Sénat canadien, nous espérons que la présente visite marquera indubitablement un tournant décisif dans la redynamisation des relations de coopération entre les parlements béninois et canadien.

Le GIA Bénin-Canada a été mis en place en juillet 2023 pour le compte de la 9e législature et compte à ce jour, de trente-quatre (34) députés. Il représente à ce jour, le deuxième GIA le plus important, en termes d'effectif, après celui de la Chine. Cela dénote, Madame la Présidente, de l'intérêt particulier que les députés béninois accordent à votre

pays.

C'est pourquoi, pour finir, je voudrais, qu'il me soit permis, d'énumérer quelques propositions visant à renforcer les liens de coopération entre nos deux institutions. Il s'agit, entre autres :

- de la mise en place d'un Groupe d'amitié Canada-Bénin, si cela n'existait pas déjà, en vue de faire le parallèle avec le GIA Bénin-Canada ;
- l'organisation de visites d'amitié et de travail en vue d'explorer les axes de coopération entre nos deux institutions ;
- l'organisation de visites de partages d'expériences en vue d'en apprendre davantage sur le fonctionnement des deux institutions ;
- et bien d'autres initiatives qui pourront être approfondies au sein des deux groupes d'amitié, avec l'appui de nos administrations.

C'est sur ces mots que je vous souhaite bon séjour en terre béninoise. Vive la coopération interparlementaire entre le Bénin et le Canada, je vous remercie !

En réponse à la question préjudicielle du député Arifari BAKO

L'he Charlemagne HONFO : " ...L'ordre du jour de la session ne parle pas encore de la mise en conformité mais d'une proposition de loi..."

Le député Arifari Nassirou BAKO a soulevé une question préjudicielle pour demander le report de l'examen de la proposition de loi portant modification et complément de la loi n°2019-43 portant code électoral en République ce mardi 05 mars 2024. Un avis qui n'est pas partagé par son collègue Charlemagne HONFO. Sur la base d'un argumentaire bien conçu, le député de l'Union Progressiste le Renouveau explique que la question préjudicielle ne saurait être évoquée pour reporter les débats puisque selon lui, l'ordre du jour de la session extraordinaire ne parle pas de mise en conformité



de la décision de la Cour mais plutôt de l'examen d'une proposition de loi. "Et là dessus, le législateur se trouve pleinement dans son rôle. Quand viendra le moment de la mise en conformité, le Parlement avisera.", a-t-il ajouté. Lire ci-dessous l'intégralité de son intervention.

"...Merci M. le Président de l'Assemblée nationale. Je voudrais faire remarquer que le processus en cours actuellement ne souffre, ma foi, d'aucune complication vu que nous sommes présentement à l'étude et à l'examen d'une proposition de loi. D'abord l'ordre du jour est plus que clair. Il ne parle pas encore de la mise en conformité mais d'une proposition de loi qui relève de la compétence du député. Et lorsque viendra donc la mise en conformité, le président de l'Assemblée nationale est là seulement pour initier le débat et à nous à l'Assemblée nationale de nous y conformer. Par rapport à l'ordre du jour tel que présen-

té ici, si je reprends la lecture : "examen de la proposition de loi modifiant et complétant la loi sur le code électoral", ça rentre dans le champ direct de la constitution et de la compétence du député. Donc nous ne pouvons pas et il n'est d'ailleurs pas fait mention express ou expressément de faire l'étude ou la mise en conformité de la décision de la Cour. Ici présentement nous sommes appelés à connaître de la proposition de loi qui, puisque ça a quitté déjà la commission pour son étude et son examen en plénière, ne peut plus être mise sous le coup d'une question préjudicielle...Je vous remercie..."

Diplomatie parlementaire

La Présidente du Sénat du Canada reçue par VLAVONOU

Une forte délégation de Sénateurs canadiens avec à leur tête la Présidente Raymond GAGNÉ était au Palais des gouverneurs à Porto-Novo dans la matinée de ce jeudi 07 mars 2024. La délégation a été reçue par le Président de l'Assemblée nationale Louis Gbèhounou VLAVONOU.

Selon le chef de ladite délégation, cette visite s'inscrit dans le cadre d'une mission dédiée au renforcement des échanges entre le Bénin et le Canada au niveau de l'éducation, la santé et le commerce.

Lire un extrait de la déclaration faite à la presse parlementaire par l'honorable **Raymonde GAGNÉ, Présidente du Sénat du Canada:**



"...Le Canada et le Bénin ont des relations bilatérales depuis 1962. Alors ça fait quand même plusieurs années que nous avons des échanges. L'intention ici c'est de pouvoir renforcer ces relations. Nous avons comme objectif

étant des pays de la Francophonie, de voir comment on est en mesure de renforcer nos échanges au niveau de l'éducation, que ça soit de la santé, des échanges commerciaux. Il faut reconnaître que nos relations sont fructueuses, mais il s'agit de voir com-



ment les renforcer. Nous avons eu des échanges très conviviaux avec le Président de l'Assemblée nationale du Bénin. Ça a été des échanges d'information beaucoup plus au niveau de la santé, de l'éducation, l'importance de pouvoir secourir

les jeunes et les femmes. Nous avons également appris que environ 26% des membres de l'Assemblée nationale du Bénin sont des femmes. Nous avons salué le Bénin pour cette belle initiative..."

POLO. AHOUNOU
(Collaborateur extérieur)

Appartements & Chambres meublées à Porto-Novo

Vous recherchez un appartement meublé à Porto-Novo, "FENOU Guest House" est l'endroit idéal

Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement meublé est l'hébergement idéal. Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres meublées et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain. Les appartements meublés sont souvent disponibles pour de courts ou longs séjours.

Une seule adresse : FENOU Guest House dans les quartiers Tokpota, Dowa et Djassin Houinvié à Porto-Novo.



GUEST HOUSE

FENOU

Appartements & Chambres meublées

📞 98 90 46 40



Renseignements et réservations au 55500707 ou 55499999

NOS SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES A PORTO-NOVO

" ELONA HOUSE "

1- Salle **HOUEFA** au **REZ-DE-CHAUSSÉE** (200 à 250 places en mode réception)

2- Salle **FENOU** (200 places en mode réception) au 1er étage

3- **ESPACE FIFAME** à l'**AIR LIBRE** (Près de 400 places en mode réception).

4- Salle **FINAGNON** au **REZ-DE-CHAUSSÉE**: cette salle contient 30 à 40 personnes en mode réception.



SALLES DES FÊTES
ELONA HOUSE

98 90 46 40



Renseignements et réservations au 55500707 ou 55499999

Compétitions sportives internationales en 2024

Le Gouvernement renfloue les fédérations de 3 milliards FCFA pour les équipes nationales

Dans le cadre de la participation des équipes nationales du Bénin aux compétitions sportives internationales majeures au titre de l'année 2024, le Gouvernement du Président Patrice TALON a décidé de mettre à la disposition du Ministère des Sports et des Fédérations sportives, une importante enveloppe de 3.186.320.200 FCFA. L'annonce a été faite, ce jeudi 7 mars 2024 au Palais des Congrès de Cotonou par Monsieur Benoît DATO, Ministre des Sports. C'était au cours d'une rencontre avec les présidents des différentes fédérations.

On était le 22 décembre 2022 au Palais de la Marina. Lors d'une séance avec le Président de la République, les responsables des fédérations avaient suggéré que l'État contribue à la prise en charge des équipes nationales des autres disciplines sportives. Le Chef de l'Etat a été sensible à cette doléance et des réflexions ont été muries. Les résultats des



analyses ont été annoncés le mercredi 06 mars 2024, à l'occasion du Conseil des Ministres à travers l'autorisation de la participation des équipes nationales du Bénin aux compétitions sportives internationales majeures au titre de l'année 2024.

"Désormais, nous pourrions as-

surer dans la mesure de nos moyens, la préparation et la participation de nos différentes équipes nationales, sans distinction, mais qui travaillent avec sérieux et rigueur", a souligné le Ministre des Sports. Et d'ajouter : "Nous ne devons plus laisser place à l'amateurisme. Disons-le clairement et

sans ambages, nous démarrons résolument la professionnalisation de nos équipes".

Cette nouvelle subvention, en dépit des subventions annuelles auxquelles chaque fédération a droit et sur lesquelles les différentes équipes sont à pied d'œuvre, permettra d'assurer notamment : les charges liées à la préparation et à la participation ; les frais de transport (billet d'avion) des athlètes et officiels ; les frais de prise en charge des athlètes et encadreurs techniques et médicaux ; les frais de mission et primes forfaitaires de participation.

Évoquant les Jeux Africains qui se tiennent du 8 au 24 mars 2024 à Accra, le Ministre des Sports a annoncé que le Bénin a envoyé une délégation de 177 athlètes. Si on y ajoute les encadrants techniques et le staff médical, la délégation béninoise compte plus de 230 membres.

L'une des nouveautés est la mise à disposition, par le Ministère des Sports, des survêtements et t-shirts Made In Bénin, confectionnés par la GDIZ.

Album Photos



Séance de sensibilisation sur le cancer de sein et du col de l'utérus

La Cour Suprême sacrifiée à la tradition

Dans le cadre de la célébration de la journée Internationale de la Femme ed 2024, la plus haut institutions en matière administrative et judiciaire marque d'un cachet spécial cette journée du mercredi 06 mars 2024.

Soucieux de la santé de son personnel, le Président de la Cour Suprême Monsieur Victor Dassi Adossou avec l'appui technique du ministère de la sante à travers la dds Ouémé et deux spécialistes ont fait de cette journée celle pleine d'acquisition de connaissances. En présence des magistrats, président de chambres, auditeurs et le personnel de la CS, le président de la CS à remercier le ministère de la santé et ses organismes pour les initiatives du genre qui permettent à la population de prévenir certaines maladies du siècle. Souhaitant un bon vent pour la suite des activités, il recommande l'ensemble des participants en particulier les femmes cible à y accorder toute l'attention nécessaire. La sensibilisation a tournée autour de deux communications. La prévention du cancer du col de l'utérus présentée par le Docteur Arnette Fiogbé et la deuxième communication portant sur le dépistage du cancer du col de l'utérus. Les deux communications émanant du thème général retenu pour la JIF 24 en l'occurrence " investir en faveur des femmes : accélérer le rythme. Pour ce faire, il fallait s'assurer de la bonne santé des femmes pour un meilleur investissement

porteur de bons fruits. Le Doc Fiogbé a laissé entendre que le cancer du col de l'utérus est l'un des cancers pour lesquels la cause est clairement identifiée. Il est dû à l'infection persistante du vagin et du col par un virus de la famille des papillomavirus humains (HPV), transmis au cours de rapports sexuels. La spécialiste gynécologue abordant les préventions, rappelle que les mesures préventives du cancer du col de l'utérus sont liées à sa nature infectieuse et à l'existence de lésions précancéreuses faciles à dépister. De plus, l'arrêt du tabac peut contribuer à prévenir ce cancer chez les femmes infectées par le HPV ; aussi l'usage systématique du préservatif réduit à la fois le risque d'être infectée par le papillomavirus et celui de souffrir d'autres infections sexuellement transmissibles dont la présence augmente indirectement le risque de développer un cancer du col de l'utérus. A tout ceci s'ajoute les activités sexuelle, le tabagisme, les accouchements multiples; l'infection au virus de l'immunodéficience humaine (VIH), l'antécédents d'infections transmissibles sexuellement (ITS), les contraceptifs oraux, le diéthylstilbestrol (DES). La deuxième communication présentée par le Docteur



Epiphane Gandaho gynécologue en service au CHDO ouémé. Pendant une trentaine de minutes, il expose le dépistage du cancer du sein. À l'entame, il fait comprendre ce fléau est présent dans tous les pays, le cancer du sein touche les femmes de tous âges à partir de la puberté, mais son incidence croît au fur à mesure que l'âge avance. Certains facteurs accroissent le risque de cancer du sein, notamment l'âge, l'obésité, l'abus d'alcool, des antécédents familiaux de cancer du sein, une exposition aux radiations, les antécédents gynécologiques (l'âge au moment des premières règles et à la première grossesse, par exemple), le tabagisme et un traitement hormonal post-ménopause. Par ailleurs, les symptômes du cancer du sein sont notamment une masse ou un épaississement dans le sein, souvent indolore, un changement de la taille, de la forme ou de l'apparence du sein, des fossettes, des rougeurs, une peau d'orange ou d'autres changements cutanés, une modification de l'apparence du mamelon ou de la peau qui l'entoure (aréole), un écoulement mamelonnaire anormal ou sanglant. Il

ajoute en rappelant le cancer du sein peut se propager à d'autres organes et provoquer d'autres symptômes. Le plus souvent, les ganglions lymphatiques situés sous le bras sont le premier site de propagation détectable. Il arrive toutefois qu'on ne sente pas des ganglions lymphatiques porteurs de cancer. Le traitement du cancer du sein dépend du sous-type de cancer et de l'étendue de sa propagation en dehors du sein vers les ganglions lymphatiques. Cependant, les médecins associent divers traitements pour réduire le plus possible le risque de récurrence. Il s'agit notamment des traitements par chirurgie pour éliminer la tumeur, la radiothérapie pour réduire le risque de récurrence dans le sein et les tissus environnants, les médicaments pour tuer les cellules cancéreuses et éviter la propagation thérapies hormonales, chimiothérapie ou thérapies biologiques ciblées notamment. C'est donc sur ces mots suite, aux différentes inventions d'appréciation, et de pose des préoccupations du personnel de la Cour Suprême que prends donc fin la séance de sensibilisation portant sur le cancer du corps de

l'utérus et le cancer du sein. Le Directeur départemental du ministère de la santé représenté par Mme Agbo monlemey J. Epse lawani sage femme nutritionniste épidémiologiste et chef service de la santé, de la mère, de l'enfant de la médecine hospitalière du département de l'Ouémé remercie sincèrement le président de la CS pour cette belle initiative pour l'intérêt général du personnel et des femmes en particulier. Abordant dans le même sens, la présidente des femmes de la cour suprême félicite et encourage les mesures d'éducation en santé publique visant à sensibiliser les femmes et leurs proches aux signes et symptômes du cancer du sein et à leur faire comprendre l'importance d'une détection précoce et d'un traitement rapide qui inciteront davantage de femmes à consulter un médecin dès qu'un cancer du sein est suspecté et avant qu'il ne parvienne à un stade avancé. Se donnant rendez-vous pour la journée du jeudi 07 mars 2024, laquelle est dédiée spécialement à la séance de dépistage, le président de Victor Dassi Adossou suspend la séance.

Michel SONON



En visite sur les réalisations du Projet Porto-Novo-Ville verte

Le ministre TONATO vit les merveilles de la "promenade piétonne" et félicite le maire YANKOTY

Dans la matinée de ce jeudi 07 mars 2024, le ministre du Cadre de vie, des transports et du développement durable José Didier TONATO, en compagnie du maire de Porto-Novo Charlemagne YANKOTY, du Directeur général de l'Agence de réhabilitation de la ville de Porto-Novo Emmanuel ZOSSOU est allé constater les réalisations faites dans le cadre du projet Porto-Novo-Ville Verte. A cette occasion et en présence de l'autorité ministérielle a découvert la promenade piétonne sur près de 3 km et en a profité pour dire toute sa satisfaction au maire YANKOTY et son équipe qui font beaucoup pour l'éclosion d'une économie verte.

La descente du Ministre sur le terrain s'est transformée en une marche passionnante, parcourant une distance d'environ trois kilomètres, offrant ainsi une occasion unique de juger de la qualité des travaux réalisés. De la voirie aux infrastructures vertes, en passant par les aménagements urbains, José Didier Tonato a pu constater de visu l'impact positif du projet sur l'environnement urbain de Porto-Novo.

Au terme de cette visite sur la promenade piétonne de la zone de la préfecture jusqu'au niveau de Agbokou, le Ministre a tenu à exprimer ses félicitations au Maire Charlemagne Yankoty ainsi qu'à toute son équipe pour leur dynamisme et leur engagement dans la concrétisation de ce projet am-

bitieux. Cette reconnaissance souligne l'importance du travail collaboratif entre les autorités locales et les instances gouvernementales pour le développement harmonieux des villes et la préservation de leur environnement. En saluant les efforts déployés par le Conseil Municipal et les acteurs impliqués dans le Projet PNVV, le Ministre Tonato a affirmé sa confiance dans la poursuite des actions visant à faire de Porto-Novo un modèle en matière de développement durable et d'urbanisme responsable. Cette visite marque ainsi un jalon significatif dans la volonté commune de transformer Porto-Novo en une ville verte et résiliente, prête à relever les défis du XXI^e siècle. Le projet PNVV a beaucoup im-



pacté la ville capitale avec des transformations majeures favorables au développement de l'économie verte et du tourisme. Il est à signaler que PNVV est financé par l'agence française de développement et le fonds français pour l'environnement. Il est la consécration de la coopération décentralisée entre la ville de Porto-Novo et l'agglomération de Cergy Pontoise et la Métropole de Lyon.

Le Maire Charlemagne YANKO-

TY n'a pas caché ses sentiments de reconnaissance envers le gouvernement à travers le ministre du cadre de vie pour tous les investissements qui sont déployés en faveur de Porto-Novo. Il a profité de l'occasion pour lancer un appel au soutien à toutes les initiatives du conseil municipal pour offrir un cadre de vie décent à la population.

Album Photos



Dr Freedath Djibril Moussa à l'endroit des apprenantes

« Accrochez-vous, persévérez et excellez »

Dr Freedath Djibril Moussa est enseignante-chercheuse, maître de Conférences en probabilités et statistiques et cheffe adjointe du département de Mathématiques à la Faculté des Sciences et Techniques (FAST) de l'Université d'Abomey-Calavi. En tant que femme scientifique, elle partage ses expériences avec les apprenantes en vue de susciter dans leur rang, plus de vocation pour les sciences. Interview !

En tant que femme scientifique, en quoi consiste votre travail ?

Dr Freedath Djibril Moussa : Mon travail comporte deux aspects. Le premier, c'est l'enseignement : transmettre mes connaissances et ma passion des mathématiques aux étudiants. Le deuxième, c'est la recherche que je fais principalement en probabilités et statistiques avec des applications. Il s'agit de proposer des solutions à des problèmes ouverts, d'améliorer ou de simplifier la résolution de problèmes grâce aux outils de probabilités et statistiques, la finalité étant d'améliorer le quotidien dans la vie réelle, une fois que l'univers possible des applications sera exploré. De temps en temps, je présente les résultats de recherches dans des colloques, des conférences. Quelques fois, je parle de ce que je fais pour donner envie à d'autres, pour montrer aussi que ce n'est pas si difficile.

Pour vous, quels sont les facteurs qui favorisent le désintérêt des filles pour les sciences ?

Les principaux facteurs sont le manque de modèles inspirants et les préjugés sociologiques. Préjugés sociologiques dans la mesure où beaucoup continuent de croire que le rôle de la femme est surtout de s'occuper de la maison, de la famille et des enfants. Ces préjugés ne sont pas spécifiques aux sciences, mais plutôt aux carrières des femmes. La société accorde encore moins de chance aux femmes qu'aux hommes d'accéder à une bonne éducation, donc de mener plus tard des carrières scientifiques. Manque

de modèles inspirants car on n'est pas en général enclin à explorer des horizons nouveaux. On a souvent besoin de voir quelqu'un réussir avant de s'engager, de se projeter.

A votre époque, ces facteurs existaient déjà et pourtant vous les avez bravés. Comment en êtes-vous arrivée là ?

J'ai eu la chance d'avoir grandi dans un milieu où la question de faire carrière en tant que femme n'était pas une option. C'était la seule option. Mes parents ont été exigeants pour l'éducation et j'ai toujours pu compter sur leur soutien indéfectible. De plus, ma mère a fait carrière, donc il n'était pas question d'envisager autre chose. Mais je ne savais pas à l'avance que je ferais les sciences. A chaque étape, j'étais convaincue qu'il fallait exceller, se battre, persévérer, aller au bout. Dans mes études, j'ai toujours avancé avec la conviction que je devais réussir. C'est vraiment ce qui m'a permis d'être où je suis aujourd'hui. Ce n'était pas facile, mais à chaque difficulté, je n'ai jamais envisagé renoncer ni regretté d'avoir pris ce chemin. Pour moi, ce n'était qu'une épreuve à surmonter pour aller de l'avant.

Quelles sont les réalités de ce monde scientifique ?

En tant que femme scientifique, je dirai que ce monde est passionnant. Il y a tant à faire. On a la chance en tant qu'enseignant-chercheur de rencontrer régulièrement de nouvelles personnes qui ont des idées et des approches différentes et qui vous enrichissent de leurs perceptions, de leur manière de travailler. De plus, on a la chance d'évoluer dans un



environnement multiculturel, d'aller au contact des autres, de collaborer avec des personnes de divers horizons, car la science ne se fait pas en vase clos. Et surtout, le travail a plusieurs aspects : l'enseignement, la recherche, les publications, la vulgarisation, la participation à des conférences, le montage d'événements scientifiques. Grâce à ces différentes facettes du boulot, on ne s'ennuie jamais au final et c'est quelque chose que j'aime tout simplement.

Comment se comportent les hommes avec vous dans cette profession ?

Ben... Je ne sais pas (sourire). Je ne me suis jamais posée cette question. Actuellement je suis la seule femme en activité au département de mathématiques. Bien que ce ne soit pas un problème en soi, je souhaiterais qu'il y ait d'autres femmes au département. J'ai su trouver ma place et on arrive à travailler ensemble dans une bonne ambiance. Je ne suis ni brimée ni stigmatisée parce que je suis une femme. Bien au contraire, mes collègues sont bienveillants à mon égard.

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez et qui sont liées à votre domaine ?

Ce sont des difficultés liées au boulot lui-même et pas au fait d'être une femme. On voudrait plus de moyens car la massification des effectifs en faculté pose des défis pour l'enseignement des sciences et techniques, et davantage de financement pour la recherche. Sur

le plan personnel, le principal challenge qui n'est pas lié au fait d'être une femme scientifique mais au fait d'être une femme active, est de concilier le boulot et la vie de famille. Etre enseignante-chercheuse ne me dispense pas de mes devoirs et de mes responsabilités de mère de famille. Y arriver est un exercice permanent d'organisation et d'anticipation au quotidien, avec l'accompagnement compréhensif de mon entourage.

Combien de résultats de recherches avez-vous à votre actif ?

Je parlerai plutôt de publications que j'évalue à une dizaine. J'ai eu à proposer de nouvelles méthodes de sélection de modèles orientées sur les données. Avec une équipe de l'Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques, nous avons travaillé sur des méthodes statistiques sur les variétés riemanniennes, avec des applications en Economie. Nous nous sommes aussi intéressés à l'analyse stochastique et à la géométrie de l'information. Un travail un peu plus récent porte sur la construction d'outils statistiques pour la caractérisation biomécanique des cellules cancéreuses. Par ailleurs, avec une équipe de la Faculté des Sciences Agronomiques, nous avons étudié les modèles linéaires mixtes et les applications à l'écologie.

Aujourd'hui, que faire pour que les filles s'intéressent davantage à ces domaines en dehors des efforts que le gouvernement fournit ?

Pour intéresser les filles, le mentorat et le tutorat sont très importants. La promotion des femmes scientifiques, déjà dans leur corps de métier et aussi dans le reste de la société, donne une forte visibilité à leurs parcours et augmente l'attractivité de ce type de carrière. Au niveau de l'université, il existe déjà une

dynamique de promotion des femmes à travers des nominations aux postes de vice-recteur, doyen ou vice-doyen d'entité. Il y a aussi l'organisation de clubs de sciences, de foires et de concours scientifiques dans lesquels la participation des filles est exigée (comme le championnat de mathématiques Physique Chimie), avec un fort battage médiatique.

Quels conseils avez-vous pour les filles, en tant que modèle pour les inciter ?

Pour les filles qui sont engagées dans les sciences, je leur dire bravo. Persévérez, il y a tout un panel de métiers d'avenir qui vous tendent les bras. Pour celles qui hésitent, ne doutez pas, foncez ! Personne ne vous dira que c'est facile mais rien de bon n'est facile. C'est au bout de l'effort, qu'il y a le réconfort. C'est ce qui fera de vous, des expertes dans votre domaine. Accrochez-vous, persévérez et excellez. Vous impacterez et vous épaterez le monde avec vos talents et vos compétences. N'hésitez pas à consentir à quelques années de sacrifices pour toute une carrière passionnante et épanouissante ensuite.

Que dire pour conclure cet entretien ?

Je vous remercie d'avoir pensé à moi pour partager mon expérience afin de motiver les plus jeunes. A une époque où les sciences et leurs applications sont indispensables au développement, l'implication des femmes dans ces domaines devient une nécessité. La minorité que constituent les hommes ne saurait toute seule, faire la science pour tout le monde. C'est donc du bon sens d'œuvrer à attirer toujours plus de femmes vers les sciences. Je vous remercie.

Propos recueillis par Estelle DJIGRI (Collaboratrice extérieure)

CREUSET DES FEMMES GNSD & ONG ENDO ESPOIR
Organisent

Mars
2024 | PORTO-NOVO
JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

THÈME 1:
TOUS CONTRE L'ENDOMÉTRIOSE !

08 MARS | APD 7H
MARCHE DE SENSIBILISATION
DÉPART : ASSEMBLÉE NATIONALE DESTINATION : 2ÈME ARROND. (ATAKÉ)

ITINÉRAIRE : ASS. N AT. - PLACE BAYOL - GRAND MARCHÉ - 2ÈME ARROND. (ATAKÉ)

LIEU : VILLE DE PORTO-NOVO / 2ÈME ARROND. CONTACTS : +229 97 14 41 51 / 97 92 37 53

CREUSET DES FEMMES GNSD & ONG ENDO ESPOIR
Organisent

Mars
2024 | PORTO-NOVO
JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

TOUS CONTRE L'ENDOMÉTRIOSE !

TON T-SHIRT EST GRATUIT !

APD 7H
08 MARS
MARCHE DE SENSIBILISATION

LIEU : VILLE DE PORTO-NOVO 2ÈME ARROND.

CONTACTS : +229 97 14 41 51 / 97 92 37 53



CREUSET DES FEMMES GNSD & ONG ENDO ESPOIR
Organisent

Mars
2024 | PORTO-NOVO
JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

THÈME 1:
TOUS CONTRE L'ENDOMÉTRIOSE !

APD 7H
08 MARS
MARCHE DE SENSIBILISATION

LIEU : VILLE DE PORTO-NOVO 2ÈME ARROND.

THÈME 2:
L'ENDOMÉTRIOSE
QUELS IMPACTS SUR LA VIE DES VICTIMES EN GÉNÉRAL ?

MARRAINE : **CHRISTHELLE HOUNDONUGBO ALIOZA**

CONTACTS : +229 97 14 41 51 / 97 92 37 53

CREUSET DES FEMMES GNSD & ONG ENDO ESPOIR
Organisent

Mars
2024 | PORTO-NOVO
JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

THÈME 2:
L'ENDOMÉTRIOSE
QUELS IMPACTS SUR LA VIE DES VICTIMES EN GÉNÉRAL ?

09 MARS | APD 10H
PROJECTION - ECHANGE
COURT MÉTRAGE ET SÉANCE D'INFORMATION / SENSIBILISATION

LIEU : **AGBOKOU ODO TERRAIN SONICOG**

MARRAINE : **CHRISTHELLE HOUNDONUGBO ALIOZA**

CONTACTS : +229 97 14 41 51 / 97 92 37 53

